

---

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PONTGIBAUD SIOULE ET VOLCANS**  
**DU 2 MAI 2012**

---

*Le Conseil Communautaire s'est réuni le Mercredi 2 Mai 2012 à 15h30 à PONTGIBAUD, sous la Présidence de Lionel MULLER.*

Etaient présents : GRANGE Jean-Claude (Bromont-Lamothe), MULLER Lionel, BESSERVE Rémy (Chapdes-Beaufort), BOUCHERET Jean, WALSH Damian, MARTIN Maurice (La Goutelle), ARNAUD Daniel (Montfermy), TIXIER Michel (Pontgibaud), VERNADEL Christian (St Jacques d'Ambur), GIRAUD-VIALETTE Janette (St Pierre le Chastel)

Etaient absents excusés : COURTADON Geneviève, FRUCHARD Jean-Luc TIXERONT, NOMY Joëlle, SERVIERE Gilles Isabelle, MATARIN Gaston, DEBRA Yves, BRUN Chantal, CHATARD Philippe, GOY Jean-Paul, MEUNIER Christophe

Secrétaire de Séance : VERNADEL Christian

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

**CHOIX DU PRESTATAIRE POUR LA MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET JURIDIQUE A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'APPROVISIONNEMENT DE LA RESTAURATION COLLECTIVE EN PRODUITS LOCAUX ENTRE COMBRAILLE ET VOLCANS**

Suite à la mise en concurrence dans le cadre d'un groupement de commande avec les communautés de communes de Haute Combraille et de Volvic Sources et Volcans visant à pourvoir un prestataire pour la mission d'Assistance technique et juridique à la mise en œuvre du projet d'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux entre Combrailles et Volcans, la Commission d'Appel d'Offre s'est réunie.

8 prestataires ont présenté leur candidature, 4 ont été auditionnés, le président fait état des résultats obtenus et de la proposition de la commission au vu des critères de sélection définis dans le cahier des charges.

Au vu des moyens, des compétences, des références et des coûts de prestations fournis par les candidats, la CAO propose de retenir la candidature de BLEZAT CONSULTING dont le montant de l'offre s'élève à 31 100 € HT.

**Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité,**

- **ENTERINE la proposition de le CAO**
- **AUTORISE le Président à signer un contrat de prestation avec le prestataire BLEZAT CONSULTING.**
- **AUTORISE le Président à engager les procédures nécessaires.**

## ENFANCE/JEUNESSE

### D38/2012 – ACHAT DES LOCAUX AU RDC ECOLE PRIMAIRE POUR L'AMENAGEMENT D'UN PÔLE ENFANCE JEUNESSE A PONTGIBAUD

Dans le cadre du projet Enfance/Jeunesse de la CCPSV et notamment RAM et ALSH et afin de le concrétiser, la Mairie de Pontgibaud propose la vente d'une partie du rez-de-chaussée de l'Ecole primaire, d'une surface de 310 m<sup>2</sup>, situé rue du Château qui bénéficie d'une entrée indépendante et répond aux besoins de ces activités grâce à quelques aménagements et travaux.

**Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité,**

- **AUTORISE** le Président à engager les procédures nécessaires à l'achat de ces locaux
- **AUTORISE** le Président à signer l'acte d'achat
- **MANDATE** le Président pour lancer la consultation afin de contracter un emprunt de 40 000 € pour assurer le financement du projet.

## DIVERS

### LOCATION DE MICROS STATIQUES

La Communauté de Communes a acquis 2 micros statiques afin d'assurer les différents concerts dans le cadre de l'enseignement musical dans les écoles du territoire Pontgibaud Sioule et Volcans.

Le président propose la location de ces micros afin d'assurer leur entretien et le rachat de nouveau matériel nécessaire.

Il propose les tarifs de location suivants :

- 20 € pour les écoles du territoire
- 30 € pour les associations du territoire
- 50 € pour les écoles ou structures hors territoire

Le Président précise que ce matériel pourra seulement être loué à condition que l'un des intervenant musical en milieu scolaire soit présent à la représentation pour en assurer l'installation et le bon fonctionnement.

Un contrat de location précisant les modalités et coûts de la location devra être signé avant toute location.

**Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité,**

- **ENTERINE** les propositions du Président présentées ci-dessus.